الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية République Algérienne Démocratique et Populaire وزارة التكوين والتعليم المهنيين

Ministère de la Formation et de l'enseignement Professionnels

المعهد الوطني للتكوين والتعليم المهنيين - قاسي الطاهر -



Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels - KACLTAHAR -

Référentiel des Activités Professionnelles AIDE TECHNIQUE SPECIALISE DES BIBLIOTHEQUES DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES

Visa d'Homologation N° TAG22/12/14

CODE: TAG1205

CAP

 Π

2014

9، شارع أوعمروش محند أولحاج طريق حيدرة سابقا الأبيار الجزائر

DONNEES GENERALES SUR LA PROFESSION

I. <u>Présentation de la profession</u>:

1. <u>Branche professionnelle</u> : Techniques administratives et de gestion.

2. Dénomination de la profession : Aide technique spécialisé des bibliothèques, de

la documentation et des archives

3. <u>Définition de la profession</u> :

l'Aide technique spécialisé des bibliothèques, de la documentation et des archives est chargé :

- De classer les documents dans les magasins, les entretenir et les mettre à la disposition des lecteurs;
- D'aménager les salles de lecture, des bibliographies et des catalogues.

Il exerce les fonctions dans une bibliothèque, service ou centre de documentation et service ou centre d'archives.

II. Conditions de travail:

Lieu de travail:

Salles de lecture, services de documentation, banque de prêt, magasin de stockage, salles d'animation......etc.

Caractéristiques physiques :

- **Eclairage**: Normal (conforme aux normes et aux conditions dans les salles de lecture et magasins de stockage).
- **Température et humidité**: Normale (salles ou bureaux climatisés, conforme aux normes et conditions dans les salles de lecture et magasins de stockage)
- **Bruit et vibrations**: Environnement non bruyant, surtout dans les salles de lectures, sauf bruit des équipements informatiques, ventilateurs, lecteur CD ROM).

Risques et maladies professionnelles

- Maladies respiratoires
- Baisse de l'acuité visuelle
- Allergies épidermiques

4. Travail seul ou en équipe :

L'Aide technique spécialisé des bibliothèques, de la documentation et des archives peut travailler seul ou en équipe, mais le travail personnel doit être en cohérence avec l'ensemble des tâches effectuées dans les autres services.

5 - Contacts sociaux :

L'Aide technique spécialisé des bibliothèques, de la documentation et des archives entretient des relations fonctionnelles hiérarchiques comme il peut entretenir des relations avec le public qui utilise le fonds documentaire de l'organisme dans lequel il exerce son travail.

III. Exigences de la profession :

Exigences physiques:

- Aucune

Exigences intellectuelles:

- Sens de l'organisation
- Esprit d'équipe

IV. Responsabilités :

Responsabilité matérielle :

L'Aide technique spécialisé des bibliothèques, de la documentation et des archives est responsable des équipements et accessoires mis à sa disposition et les collections dont dispose la bibliothèque, service ou centre de documentation et service ou centre d'archives.

Responsabilité décisionnelle :

Aucune

Responsabilité morale :

L'Aide technique spécialisé des bibliothèques, de la documentation et des archives doit répondre aux exigences en matière de qualité dans les services rendus aux utilisateurs du fonds documentaire.

Participer à la sauvegarde et la conservation du fonds documentaire.

Sécurité:

Aide technique spécialisé des bibliothèques, de la documentation et des archives doit veiller sur le matériel et les équipements mis à disposition.

Possibilités de promotion :

Cadre réglementaire:

Conformément aux statuts du Ministère de tutelle

Par formation:

Formation continue pour l'obtention du grade d'agent technique des bibliothèques, de la Documentation et des archives

Conditions d'admission : 4éme année moyenne

<u>Durée de la formation</u> : 1224 heures dont 216 heures de stage pratique en entreprise

Niveau de qualification : II

Diplôme : CAP

IDENTIFICATION DES TÂCHES

Tâches	
T1- Traiter les documents	
T2- Conserver le fond documentaire	
T3- Informer et orienter les usagers	
T4- Communiquer les documents	

TABLEAU DES TÂCHES ET DES OPERATIONS

Tâche	Opérations	
T1- Traiter les documents	OP1 : Effectuer les opérations de classement des documents ou des dossiers d'archives	
	OP2 : Etiqueter les documents (mettre la cote)	
	OP3 : Ranger et Maintenir les documents et collections sur les rayonnages dans l'ordre suivi (selon le système schématisé)	
	OP4 : Appliquer le principe du respect du fonds documentaire	
	OP5 : Assurer les mouvements des collections	
T2- Conserver le fond	OP1 : Identifier les documents à sauver en priorité	
documentaire	OP2: Préserver les documents	
	OP3 : Vérifier l'environnement du bâtiment	
T3- Informer et orienter les usagers	OP1 : Répondre à des questions d'orientation relatives aux espaces de la bibliothèque, à ses services ou à son environnement	
	OP2 : Fournir aux utilisateurs un premier niveau d'information sur les collections.	
	OP3: Participer à l'action culturelle.	
	OP4 : Faire respecter le règlement intérieur de la bibliothèque	
	OP5 : Mettre en œuvre les aides spécifiques aux publics handicapés.	
	OP1 : Agencer les espaces de travail	
T4- Communiquer les documents	OP2 : Organiser les postes de travail (ergonomie des installations, distance par rapport à un écran, condition de vision,)	
	OP3 : Aménager les espaces de circulation (espaces suffisants entre les tables de consultation, les rayonnages, les postes informatiques)	
	OP4 : Veiller à la mise à jour du catalogue manuel de la bibliothèque et à la bonne marche du poste de consultation de la base bibliographique.	

DESCRIPTION DES TÂCHES

Tâche 01: Traiter les documents

Opérations	Conditions de réalisation	Critères de performances
OP1 : Effectuer les opérations de conditionnement des documents ou des dossiers d'archives	A partir de : - Système de	- Application correcte des normes
OP2 : Etiqueter les documents (mettre la cote)	schématisationNormesRayonnage et système de schématisation	- Repérage facile des ouvrages
OP3: Ranger et Maintenir les documents et collections sur les rayonnages dans l'ordre suivi (selon le système schématisé)	A l'aide de : - Serre- livres - Boite d'archives - Etiquettes	

<u>Tache02</u>: Conserver le fond documentaire

Opérations	Conditions de réalisation	Critères de performances
OP1 : Identifier les documents à sauver en priorité	A l'aide:	- Identification correcte de documents
	- Matériel de reliure et de	
OP2 : Préserver les documents	plastification	- Remise en état du document
OP3 : Vérifier l'environnement du	A partir de:	
bâtiment		- Vérification correcte
	Constat visuel	des paramètres

<u>Tache</u> 03 : Informer et orienter les usagers

Opérations	Conditions de réalisation	Critères de performances
OP1 : Répondre à des questions d'orientation relatives aux espaces de	A l'aide:	- Orientation précise des utilisateurs.
la bibliothèque, à ses services ou à son environnement	SchémasPlansFichiers manuels ou bases	- Informations précises.
OP2 : Fournir aux utilisateurs un premier niveau d'information sur les	de données bibliographiques	- Application stricte du règlement.
collections.	- Matériel <u>A partir de</u> :	- Aide appropriée au public handicapé.
OP3 : Participer à l'action culturelle.	Documents de référence (le	- Qualité des supports transférés
OP4 : Faire respecter le règlement intérieur de la bibliothèque	règlement intérieur)	transferes
OP5 : Mettre en œuvre les aides spécifiques aux publics handicapés.	Matériel nécessaire au transfert	

<u>Tache04</u>: Communiquer les documents.

Opérations	Condition de réalisation	Critères de performances
OP1 : Agencer les espaces de travail	A l'aide : - Schéma	- Absence d'anomalies
OP2 : Organiser les postes de travail (ergonomie des installations, distance par rapport à un écran, condition de	A partir de :	- Postes de travail conforme aux schémas
vision,)	- Plans - Instructions et schémas	- Espaces conformes aux schémas
OP3: Aménager les espaces de circulation (espaces suffisants entre les tables, les rayonnages, les postes informatiques		
OP4 : Veiller à la mise à jour du catalogue manuel de la bibliothèque et à la bonne marche du poste de consultation de la base bibliographique.		
OP5 : Assurer les mouvements des collections		

ANALYSE DES RISQUES PROFESSIONNELS

Sources de danger	Effet sur la santé	Moyens de prévention
- La poussière.	- Risque de maladies pulmonaires.	- Filtre à poussière.
	- Développement d'allergie	
- Utilisation d'échelles	- Risque de chute	
- Utilisation des moyens électriques	- Fatigue des yeux	- Filtre à écran.

EQUIPEMENTS ET SUPPORTS UTILISÉS

1. Matériel:

- Chariot pour déplacer les documents
- Matériel pour réparer les détériorations et les dégradations des documents.

2. <u>Logiciels</u>:

- Logiciels documentaires

3. Matériel audiovisuel :

- Divers
- 4. Outils de référence de travail

CONNAISSANCES COMPLEMENTAIRES

Discipline, domaine	Limite des connaissances exigées
- Technique d'expression (Arabe et Français)	- Les principes de base de la langue.
	- Etudes de textes liés à la spécialité.
- Terminologie	- Terminologie documentaire
- Langue anglaise	- Utiliser les règles de base de la langue
- Informatique	- Initiation à l'informatique
- Législation du travail	- Réglementation du travail